

25. *Jean d'Outremeuse*. — Jean d'Outremeuse naquit à Liège, le 2 janvier 1338 ⁽¹⁾, de la noble famille des Prez, qui possédait tout le quartier de la ville auquel le chroniqueur emprunte son nom ⁽²⁾. Nous savons peu de chose de sa vie. Clerc, c'est-à-dire tonsuré et astreint au port d'un costume

(1) Né le 2 janvier 1338. Il le dit lui-même en deux passages (*Ly Myreur*, t. VI, p. 569, n° 2 et p. 687) et indique ailleurs qu'il avait 36 ans en 1374 (*Ibid.*, p. 698). Malgré cela, on s'est mépris sur son âge. En effet, on traduisit *fut neis* par *fut noyé en 1338*. De plus, on lut 1337, dont Villenfagne fit 1337, sans doute par faute d'impression. Ces erreurs amenèrent à distinguer deux personnages du même nom. Voir BORMANS, *Introduction* à l'édition de JEAN D'OUTREMEUSE, p. vi, note.

(2) Le chroniqueur s'attribue à lui-même le nom de Jean des Prez et attache une grande importance à sa lignée.

spécial; puis marié à Catherine Martial, dont il eut un fils qu'il dénomme chanoine de Liège (1); il habitait, au moins à la fin de sa vie, une maison claustrale de la cathédrale Saint-Lambert, toute proche de l'hôpital à la Chainé (2).

Il remplissait auprès de la Cour de l'official des fonctions qui devaient présenter certaine analogie avec celles de greffier. C'est sans doute à cette position qu'il dut d'être choisi pour faire une enquête sur les dissensions qui divisèrent les partisans de Clément VII et d'Urbain VI. Il s'acquitta, dans cette mission, la haine des Clémentins, au point d'être désigné comme une des premières victimes qui devaient tomber sous leurs coups. Pour le soustraire à ses ennemis, l'évêque Arnoul de Hornes l'appela auprès de lui. Jean des Prez jouissait à cette époque d'une certaine influence : sa naissance, ses fonctions, son titre de comte palatin, l'amitié de son prince en faisaient un personnage considérable. Il mourut le 25 novembre 1400 (3).

26. *La Geste de Liège.* — Jean d'Outremeuse avait beaucoup lu. Il avait fait des romans de chevalerie la lecture favorite de son jeune âge. Plus tard, il rassembla quantité de livres anciens et du moyen âge, surtout des livres d'histoire, des romans de chevalerie, des chroniques, recourant pour se procurer des manuscrits ou des copies à l'intermédiaire des Lombards, qui, répandus dans le monde entier pour y exercer leur commerce de prêteurs d'argent, étaient en relations avec les éléments les plus actifs et les plus intelligents de la société.

Entraîné par son goût pour les romans de chevalerie, Jean des Prez se mit de bonne heure à rimer lui-même de courts poèmes, qu'il intercala plus tard dans sa *Geste de Liège*. Avant de composer cet ouvrage, il écrivit aussi

(1) *Trésor de philosophie naturelle des pierres précieuses*, liv. III, chap. III, cité par BORMANS, *Introduction*, p. xi, note 3; cf. CRH., 5^e sér., t. I, p. 283.

(2) GOBERT, *Rues de Liège*, t. II, p. 135. Jean d'Outremeuse avait, dans ses dernières années, quitté la maison patrimoniale, située dans la rue dite actuellement chaussée des Prés, en face de l'église Saint-Pholien. Voir BORMANS, *Introduction*, p. ix, note 1; GOBERT, *suprac.*, t. I, p. 252; CRH., 5^e sér., t. I, p. 284, note 1.

(3) *Obituaire de Saint-Michel*, dans CRH., 5^e sér., t. I, p. 282.

un roman de chevalerie sur Ogier le Danois; ce poème est perdu, à moins qu'il ne soit conservé en partie dans la Geste de Liège. Celle-ci est tout ce qui nous reste des œuvres poétiques de Jean d'Outremeuse (1).

Le but de l'auteur est de glorifier Liège, de vulgariser les faits de son histoire en les décrivant dans la langue vulgaire; enfin, d'exposer plus au long ce qu'en avaient raconté ses devanciers. Il prétend aussi faire œuvre d'historien, voire même de critique, en purgeant cette histoire des erreurs accumulées par certains romanciers. Mais Jean d'Outremeuse est fort mauvais juge en cette matière.

Sa Geste est divisée en trois parties. La première s'étend de la guerre de Troie à Hugues de Pierrepont : c'est ce que nous en possédons. La seconde partie va de Hugues de Pierrepont à Engelbert de la Marck : nous en conservons des extraits. La troisième partie continue l'œuvre jusqu'en 1390 : il nous en reste deux cent cinquante vers au plus. En somme, tout ce qui aurait eu de l'importance est perdu, et ce que nous avons de la Geste, est absolument dépourvu de valeur. « Non seulement, dit M. Bormans, toutes les fables dont le moyen âge a entouré nos origines y ont trouvé place, mais encore les romans de chevalerie y ont déversé leurs rêveries, de façon à embrouiller d'une manière inextricable les huit premiers siècles de nos annales. Il est vrai qu'une fois sorti de la période légendaire des rois et des premiers évêques de Tongres, une fois débarrassé d'Ogier et de Charlemagne, l'auteur reproduit fidèlement les faits que lui fournissent les chroniques; mais, en somme, l'histoire ne trouve rien à glaner dans ce formidable amas d'alexandrins. Tous les faits vrais qui y sont exposés, étaient connus par les écrits des devanciers de Jean d'Outremeuse. Ce qu'il y ajoute soit de son propre fond, soit d'après des chroniques légendaires, aujourd'hui perdues, tout cela est fort sujet à caution. »

Jean d'Outremeuse écrivit un second ouvrage portant comme titre : *Le trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*. Cette œuvre est composée de quatre livres dont l'un est un lapidaire. Elle est restée inédite (2).

(1) Sur ces œuvres, voir BORMANS, *Ly Myreur des histors*, introd., t. VI, pp. xvii et suiv.

(2) Sur le manuscrit de Paris, voir BIAL, t. X, p. 39. Un autre manuscrit, in-folio,

27. *Ly myreur des histors*. — Longtemps après avoir composé sa *Geste de Liège*, Jean d'Outremeuse conçut le projet d'une entreprise beaucoup plus vaste, celui de raconter l'histoire de tous les peuples dans une sorte de chronique universelle, écrite en français.

L'ouvrage porte un titre qu'on aimait au moyen âge : *Ly myreur des histors*. Ce titre lui fut donné non par l'auteur, mais par son copiste et continuateur Jean de Stavelot. Cette œuvre considérable fut composée par Jean d'Outremeuse lorsqu'il avait atteint l'âge viril. On peut croire, avec M. Bormans, qu'il la commença vers 1395. Un passage nous indique qu'il y travaillait en 1398, un an avant sa mort ⁽¹⁾. Celle-ci le surprit avant le complet achèvement de l'ouvrage.

28. *Sources et contenu de la Chronique*. — On trouvera dans l'introduction de M. Bormans à l'édition de Jean d'Outremeuse, l'énumération des sources de valeur très diverse que le chroniqueur cite ou utilise. Outre les romans de chevalerie et toutes les chroniques de l'Europe centrale, il a connu la plupart des écrivains du moyen âge.

Parmi ses sources liégeoises, il signale Heriger ⁽²⁾, Anselme ⁽³⁾, Gilles d'Orval ⁽⁴⁾, Hocsem ⁽⁵⁾, Jean de Warnant ⁽⁶⁾, Lambert le Petit et Renier de Saint-Jacques ⁽⁷⁾, Renier de Saint-Laurent ⁽⁸⁾, Jean le Bel ⁽⁹⁾, une légende de saint Servais ⁽¹⁰⁾, une vie d'Éracle conservée à Saint-Martin ⁽¹¹⁾, une

écrit en 1520 par Jean de Dixmude, a été acquis, à la vente de lord Asburnham, par la Bibliothèque royale de Bruxelles, où il porte la cote II, 2761.

(1) *Ly Myreur des histors*, t. V, p. 488, note 1.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. IV, p. 536.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 4. Il emploie le texte d'Anselme remanié, tel que nous le possédons dans le manuscrit de Liège. Voir p. 565, note 1.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. IV, p. 536.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. IV, p. 537; t. V, p. 160.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. V, pp. 160, 372.

(7) « Les croniques de Saint-Jaqueme de Liege. » *Ibid.*, t. IV, pp. 128, 232, 297.

(8) « Les croniques Saint-Lorent. » *Ibid.*, t. IV, p. 128.

(9) *Ibid.*, t. VI, p. 322.

(10) *Ibid.*, t. II, p. 99. Il s'agit sans doute du *Translatio S. Servatii*, de Joconde.

(11) *Ibid.*, t. IV, p. 128.

chronique des frères prêcheurs (1), le *Triumphus de castro Bullonio* (2). Il paraît n'avoir pas connu le texte de Jacques de Hemricourt (3), mais avoir puisé aux mêmes sources que lui ses renseignements généalogiques sur les familles nobles du pays de Liège (4). Jean d'Outremeuse mentionne, en outre, quelques écrits dont l'existence et le caractère sont beaucoup plus problématiques. Nous en ferons un examen spécial à la suite de cette étude sur le vieux romancier.

L'ouvrage, tel que nous le possédons aujourd'hui, comprend trois livres : Le premier s'étend de la destruction de Troie au couronnement de Charlemagne en 794. Le second va de 794 à la mort de Baudouin de Constantinople en 1207. Le troisième continue de 1207 jusqu'à la victoire de Tariffa en 1340. Y eut-il un quatrième livre? M. Bormans le croit pour plusieurs raisons : Jean d'Outremeuse lui-même parle maintes fois de ce quatrième livre. Jean de Stavelot déclare commencer sa chronique où finit celle de son devancier, en 1400. Fisen, Foullon et d'autres auteurs citent le quatrième livre. Plusieurs manuscrits, faits d'après Jean de Stavelot, marquent expressément où se terminait le quatrième livre (5). Enfin, les quatre livres sont décrits dans deux catalogues de la bibliothèque de Saint-Laurent, dressés au XVIII^e siècle. Dans l'état actuel, aucun manuscrit ne nous donne l'œuvre au complet : le quatrième livre a disparu, et les trois premiers offrent des lacunes, au commencement et à la fin du livre second.

Nous donnerons la liste des manuscrits qui nous sont conservés :

1^o Copie de Jean de Stavelot, au commencement du XV^e siècle, en quatre volumes, dont le premier et le troisième sont conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles, nos 10455-56.

(1) *Ibid.*, t. IV, pp. 128, 232.

(2) *Ly Myreur des histors*, t. IV, pp. 463 et suiv.

(3) Voir p. 557.

(4) *Ly Myreur des histors*, t. IV, pp. 408 et suiv.

(5) « Et après la messe, fut faicte une noble procession a chappe par toute la clergie en celle an (1399), le vingt neuvième jour de janvier, neigant très fortement. Le dit Johan Doultreuseuse nen fist non plus avant de ceste cronicque. Après sensuyvent aucun pas abbregez extraict par moy Johan de Stavelot des cronicques faictes par Hubert de Pas, clerc des douze seigneurs du pays de Liège. » Bibliothèque de Theux, manuscrit n^o 112, fol. 643.
— Voir aussi p. 576, note 3.

2° Manuscrit de Berlaymont de la première moitié du XV^e siècle, en six volumes; on en conserve quatre (1, 3, 4, 5) à la même bibliothèque, nos 19303-05.

3° Manuscrit de Waha, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 10463, écrit à Saint-Laurent par dom Waha, en 1596, copie faite sur le second volume de Jean de Stavelot, mais modifiée et tronquée.

4° Manuscrit appartenant au baron de Potesta de Waleffe, copié au XVI^e siècle sur le troisième volume de Berlaymont : double emploi.

5° Manuscrit de Theux, du commencement du XV^e siècle, correspondant au second volume de Berlaymont.

6° Manuscrit Bellevaux, chez de Theux, correspondant au tome I^{er} de Jean de Stavelot et donné par le propriétaire comme autographe de Jean d'Outremeuse.

7° Manuscrit Vandenberg du XVI^e siècle, appartenant aussi à M. de Theux, et correspondant au tome IV de Berlaymont.

L'édition que nous possédons a été entreprise quand on ne connaissait que le manuscrit de Jean de Stavelot et celui de Berlaymont. M. Borgnet en a publié le tome I^{er} en 1864, le tome II en 1869, le tome III en 1873, le tome V en 1867. Il a fait paraître le cinquième volume après le premier, pour sortir des fables et arriver à l'histoire. Restaient à publier les volumes IV et VI; ils ont été édités par M. Bormans en 1877 et 1880, et furent suivis de l'*Introduction*, parue en 1887. Les lacunes que présentaient les deux premiers manuscrits ont été suppléées au moyen d'autres manuscrits inférieurs, notamment aux années 795-825, pour lesquelles on a dû se servir du manuscrit de Waha. Le texte édité n'est donc pas le vrai texte de Jean d'Outremeuse; il a subi les corrections de Jean de Stavelot ou d'autres copistes. Les éditeurs ont en même temps publié les parties correspondantes de la *Geste de Liège*. Telle que nous l'avons, l'édition nous permet d'apprécier l'œuvre du chroniqueur.

29. *Manière dont Jean d'Outremeuse utilise ses sources.* — Le but que poursuit Jean d'Outremeuse, c'est de mettre à la portée du public curieux, mais ignorant du latin, toutes les chroniques latines du monde entier. Aussi

il traduit souvent celles-ci d'une manière si littérale, que sa traduction devient inintelligible, et qu'on pourrait se demander si lui-même a compris son texte latin (1). Un tel procédé présente encore d'autres inconvénients : c'est parce qu'il avait traduit à la lettre *nostra ecclesia, archidiaconus noster*, etc., qu'on lui a faussement attribué la qualification de chanoine de Saint-Lambert. Il conserve cette fâcheuse habitude, même en traduisant des textes romans, et l'on dirait qu'il a fait la campagne d'Angleterre, lorsque, à la suite de Jean le Bel, il parle de *nos gens, nos chevaux, nos hosteis*. Quant aux chartes et aux autres documents qu'il reproduit, il commence par en faire suivre le texte latin d'une version romane; mais plus tard, trouvant que la matière s'allonge au delà de ses prévisions, il renonce à ce procédé fastidieux. On a voulu voir dans la servitude littérale de ses traductions, une preuve de la fidélité scrupuleuse du chroniqueur à suivre exactement les textes qu'il met en œuvre; c'est plutôt, à notre avis, une manière de faire irréfléchie, et qui trahit tantôt l'insuffisance du traducteur, tantôt son manque de critique, presque toujours la hâte avec laquelle il poursuit son travail. Nous constatons en effet, par de multiples exemples, l'incroyable négligence avec laquelle il utilise ses sources, les inventions qu'il leur substitue et les nombreuses erreurs qu'il commet.

30. *Caractère romanesque de la Chronique.* — Ce qui précède dit assez combien à tort Jean d'Outremeuse a l'illusion de se croire historien. Il n'y a pas chez lui la moindre apparence de critique; les Gestes sont d'ailleurs pour lui aussi dignes de croyance que les chroniques. Il est de plus extraordinairement crédule. Ne soupçonnant pas les qualités qui font l'historien, il reste toute sa vie ce qu'il était en écrivant sa Geste : un romancier nourri de la lecture des romans de chevalerie. Il recherche, avant tout, les détails; il aime à entourer les aventures qu'il raconte, d'un luxe inouï de

(1) Par exemple, quand il traduit le texte d'Anselme : « Venitur ad veteris historiae codicem » par : « Ilh sont venus ale vielh histoire codiche ». *Ly Myreur des histors*, t. IV, p. 238. Le texte ainsi employé est celui du manuscrit de Liège, dans CHAPEVILLE, t. I, p. 287. Dans l'Anselme authentique, on lit : « Venitur ad veteris testamenti volumen » (MGH. SS., t. VIII, p. 216).

particularités et de circonstances accessoires. Sous sa plume, le moindre événement prend des proportions épiques. Dramatisant son récit, il fait revivre ses personnages, qui parlent et agissent sous nos yeux ; il ne saurait résister au plaisir de peindre leur physionomie et de décrire leur attitude. Il sait tout : le lieu précis et la date des événements, le nombre exact des hommes tués dans une bataille, le nom et le prénom des personnages, leur famille, leur origine et jusqu'à la couleur de leurs habits.

Pour enrichir à ce point sa narration, le chroniqueur, sans doute, utilise les sources qu'il possède. Mais souvent il ne les lit qu'avec des yeux distraits et une attention superficielle, transcrivant de travers les renseignements qu'elles lui fournissent, et brodant autour d'eux les ornements que lui suggère le caprice de son imagination. C'est ainsi que, sans inventer de toutes pièces, il lui arrive d'emprunter à un épisode telles circonstances qu'il rattache à un événement différent, ou d'orner le récit des événements de noms et de détails mensongers, sans prendre la peine d'épuiser ses sources pour en extraire les détails vrais qu'elles contiennent. Il est possible qu'il ait parfois profité d'une source qui nous soit actuellement inconnue. Mais l'abondance des détails qu'il fournit, n'est jamais une preuve qu'il les ait puisés à des sources que nous ignorons. Rares et de peu d'importance sont les renseignements que nous pouvons retenir du fatras de ses copieux récits (4).

31. Erreurs commises par Jean d'Outremeuse. — L'insuffisance des connaissances, la hâte du travail, l'extraordinaire insouciance de la recherche du vrai, l'incroyable inattention dans la lecture des sources, la crédulité et le manque absolu de critique, se trahissent chez Jean d'Outremeuse par les nombreuses erreurs qu'il commet. « Sans parler, dit M. Bormans, de l'insouciance incroyable avec laquelle il estropie les noms propres, son ignorance lui fait prendre des royaumes et des provinces pour des villes, des fleuves pour des localités, des personnes pour des royaumes et réciproquement.

(4) Voir S. BALAU, *Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire*, dans CRH., 5^e sér., t. XII, pp. 527 et suiv.

Il prouve qu'il n'a aucune notion de la géographie. Il dédouble ses personnages, plus souvent il les confond. Ne connaissant rien de l'histoire générale, il mentionne des rois, des ducs et des comtes qui n'ont jamais existé; il jette la perturbation la plus profonde dans les descendances des maisons souveraines; il rapporte en foule des faits qui se trouvent en contradiction flagrante avec la vérité. Sans doute, il convient de ne pas faire retomber sur lui seul la responsabilité de toutes ces bévues; la plupart doivent être attribuées à des écrivains plus anciens. Mais bien souvent il a mal compris ses auteurs. On peut constater l'inexactitude avec laquelle il a traduit les textes originaux que nous possédons encore. Il tronque la Bible d'une manière impardonnable; il prête à Isidore de Séville, à Eusèbe, à bien d'autres, des choses que l'on chercherait en vain dans ces auteurs; il interprète, en dépit du bon sens, le *De Mirabilibus Romae*, et, en général, tous les textes latins se rapportant à l'histoire étrangère. Chose plus grave et qu'on lui pardonnera moins aisément: même à propos de l'histoire de Liège, qu'il s'était surtout donné pour mission d'éclaircir et de faire connaître, il tombe dans des écarts grossiers. Il accueille avec empressement les légendes dont on avait entouré l'enfance de saint Hubert. Pour remplir l'intervalle qu'il constate entre sa mort et l'avènement de saint Floribert, il admet l'existence d'un évêque intrus, du nom de Constantin, hissé, malgré l'opposition du clergé, sur le siège épiscopal par Charles Martel; il croit au voyage supposé d'Otbert en Italie et à ses exploits devant la ville de Milan; il n'hésite pas à rapporter le rôle absurde joué par Hugues de Pierrepont au concile de Latran ⁽¹⁾; il ne doute pas que Henri I^{er}, comte de Louvain, par un effet de la justice divine, ne soit mort à Liège dans des circonstances tragiques. »

Arrivé au récit des luttes communales, les deux excellentes sources dont il dispose ne le préservent pas de nombreuses erreurs. Tandis que Hocsem dit clairement que Henri de Dinant était de basse extraction ⁽²⁾, le romancier

(1) Raconté précédemment déjà dans le *Gesta abbreviata*.

(2) Chose plus extraordinaire, qui témoigne de l'étrange distraction et de la négligence du chroniqueur, le même reproche est mis par Jean d'Outremeuse dans la bouche des

le décore d'une noblesse qu'il tire d'une famille absolument inconnue au pays de Liège ⁽¹⁾. Pour rattacher ce personnage aux épisodes précédents, il en fait un fermier des impôts, et, afin de mettre en relief la famille des Prez, il donne son nom au tribun. Enfin, au moment où éclate l'affaire du serviteur de Henri de Ferrière, le chroniqueur attribue déjà à Henri de Dinant la charge de maître de la cité, fonction à laquelle celui-ci ne fut appelé que plus tard ⁽²⁾. D'ailleurs, il embrouille tout dans l'histoire du commencement de ces luttes; il transforme en révolte des échevins ce qui, en réalité, était une émeute plébéienne, et, plus loin, il rattache sans raison la question de l'assise du vin à l'épisode du refus de subside pour la guerre de Flandre. Quant au rôle glorieux qu'il fait jouer aux des Prez, en terminant son récit des premières luttes communales, c'est une belle page de chanson de geste. La situation est pathétique ⁽³⁾; elle est bien choisie pour rehausser d'un éclat de générosité et de patriotisme l'aurole de vaillance dont le chroniqueur a précédemment entouré la mémoire de ses ancêtres ⁽⁴⁾.

32. *Langue de Jean d'Outremeuse.* — Jean d'Outremeuse, comme Jacques de Hemricourt, écrit ou s'efforce d'écrire en français, c'est-à-dire dans le dialecte de l'Île de France; mais il est trop imprégné du langage wallon, et il y a, de son temps, trop peu de différence entre le français et le wallon, pour qu'il parvienne à faire le départ entre les deux langues. Il mêle donc à son français une quantité de vocables liégeois, qui donnent à son langage un aspect absolument composite ⁽⁵⁾. Si nous voulons pénétrer plus au

adversaires de Henri de Dinant. *Ly Myreur des histors*, t. V, pp. 314, 324, 325. Cf. Hocsem dans CHAPEVILLE, t. II, p. 286.

(1) « Il estoit des nobles gens de Dynant nationeit. » *Ly Myreur des histors*, t. V, p. 279.

(2) Sur les autres erreurs accumulées par le chroniqueur dans le récit de cet épisode, voir S. BALAU, dans CRH., *suprac.*

(3) *Ly Myreur des histors*, t. V, pp. 329 et suiv.

(4) *Ibid.*, pp. 324 et suiv.

(5) Jean d'Outremeuse dit lui-même tantôt qu'il écrit en français (t. II, p. 532; t. V, p. 260; t. VI, p. 506), tantôt qu'il écrit en roman liégeois (t. V, p. 571), tantôt plus généralement qu'il écrit en roman (t. IV, p. 232). Plusieurs ont pris son langage pour celui des Liégeois. Il y a contre cette opinion plusieurs raisons : Le chroniqueur représente souvent le même mot par des formes qui correspondent à des sons différents; or, les

fond dans l'appréciation de cette langue, nous nous trouvons arrêté par une difficulté qui rendra nécessairement provisoires toutes nos observations : c'est que nous n'avons plus l'œuvre originale écrite par Jean d'Outremeuse ; son texte a passé par les altérations que lui a fait subir Jean de Stavelot. Ce qu'il faudrait, en premier lieu, ce serait de rétablir le texte primitif : on y parviendrait peut-être suffisamment, en se basant sur l'étude des rimes qui se présentent régulièrement dans la *Geste de Liège* et qu'on retrouve disséminées dans la chronique. En nous basant sur le texte que nous possédons, une remarque saute aux yeux du premier coup : l'orthographe de Jean d'Outremeuse est tout à fait irrégulière, ou plutôt il ne suit pas de système orthographique bien arrêté. C'est ainsi, pour prendre des détails, qu'il fait une confusion complète des cas et des genres. Au cas sujet il ne met parfois pas de *s*, tandis qu'il en met un au cas régime. Il emploie au cas sujet *cheaux qui*, forme régulière du cas régime : *ecce illos*. Il supprime l'*e* au féminin : *cel citeit*. A côté de *li* = *ille hic*, ancienne forme de l'article masculin, et de *ly*, modification orthographique, il emploie *lis*, qui n'a pas de raison d'être. On pourrait étendre ces observations à toute la lexigraphie du chroniqueur. L'irrégularité qu'elles constatent, s'explique par plusieurs causes. La première provient de l'absence de fixité dans la langue elle-même que s'efforce d'écrire Jean d'Outremeuse : on est à l'époque du moyen français, au moment où la langue perd son caractère synthétique pour devenir analytique, où les rapports des éléments du langage, marqués jusque-là par leur forme, le sont de plus en plus par leur place, où, en un mot, disparaissent les derniers vestiges de déclinaison. La multiplicité des graphies que le chroniqueur a rencontrées, a pu facilement l'embrouiller. Enfin, l'insuffisance de l'écrivain, utilisant des textes latins et n'ayant du français qu'une notion

Liégeois parlaient d'une manière uniforme. Nous avons des exemples du langage wallon : on peut lire, par exemple, une ode de 1620 dans WILMOTTE, *Le Wallon*, p. 136. La langue de cette pièce est peu différente du wallon actuel ; elle diffère totalement de Jean d'Outremeuse. Comment le wallon se serait-il si fort transformé en deux siècles, depuis le temps du chroniqueur jusqu'en 1620, tandis qu'il a si peu changé durant les trois siècles qui se sont écoulés depuis cette date ?

imparfaite, rendait plus difficile pour lui l'usage de cette langue encore imparfaitement fixée.

33. *Utilité de la Chronique.* — Les défauts que nous avons signalés dans la Chronique, doivent rendre l'historien fort circonspect dans l'emploi de cette source. C'est tout au plus si l'on peut sûrement utiliser quelque rare détail que transmet çà et là le chroniqueur sur les choses de son temps. Son quatrième livre aurait sans doute été plus précieux à ce point de vue, s'il nous était conservé. Somme toute, ce que nous en possédons aura été plus nuisible que profitable à la science historique. En effet, un grand nombre d'historiens modernes de la principauté de Liège ont souvent dédaigné les sources plus anciennes et plus sûres, pour s'attacher de préférence aux pas marqués devant eux par le chroniqueur du XIV^e siècle. L'avantage d'avoir écrit en vieux français, mélangé de wallon, devait attirer vers lui quelques-uns de ceux que rebute une connaissance imparfaite de la langue latine. Le désir, souvent funeste en histoire, de connaître ce que l'on doit savoir se résoudre à ignorer, en a entraîné un plus grand nombre, et maint détail fabuleux, sorti de l'imagination du romancier, a envahi le champ de l'historiographie liégeoise. Les interminables descriptions de Jean d'Outremeuse présentent cependant un réel avantage. Elles nous mettent devant les yeux un tableau animé et pittoresque des mœurs de l'ancien Liège. Ces conversations, ces apostrophes, ces invectives reflètent fidèlement l'esprit de l'époque où vivait le chroniqueur. Si l'on n'y rencontre pas l'expression littérale du langage de nos ancêtres, le fond s'y trouve assurément, avec les images qui leur étaient familières, et, par la lecture de Jean d'Outremeuse, nous assistons vraiment aux scènes populaires qui animaient les rues de Liège au XIII^e et au XIV^e siècle.

Un autre avantage que présente la chronique, est de nous refléter la personnalité de l'auteur et les idées qui avaient cours dans le monde auquel il appartenait. Jean d'Outremeuse veut pour les gens de métier la liberté civile, mais pas de droits politiques : le peuple n'est pas fait pour gouverner. Pour être parfaitement heureux, il n'a qu'à s'occuper de ses affaires et laisser à ses chefs naturels le soin de diriger celles de l'État. D'autre part, il flagelle les abus de son siècle, déclare la justice vénale, reproche la simonie aux

clercs, aux évêques et même au Pape. Wohlwill conclut avec raison que Jean d'Outremeuse a plus d'importance au point de vue de l'histoire des mœurs et de la littérature qu'à celui de l'histoire politique.

34. *Chroniques perdues utilisées par Jean d'Outremeuse et ses devanciers.* — Nous avons renvoyé à cette place l'examen de quelques sources légendaires, renseignées par notre romancier. Qu'il ait existé d'anciennes chroniques aujourd'hui disparues, dont les écrits du XIII^e et du XIV^e siècle nous conservent la trace, le fait paraît peu contestable, et nous avons précédemment constaté l'emploi fait de ces sources inconnues par Gilles d'Orval et l'auteur du *Gesta abbreviata* (1). Mais qu'il faille identifier ces écrits avec les chroniques décrites par Jean d'Outremeuse, et notamment avec sa fameuse chronique des vavassours, c'est là une seconde question, toute différente de la première, et nous allons voir qu'elle porte sur un point beaucoup plus contestable.

35. *La chronique des vavassours* (2). — Jean d'Outremeuse entoure cette chronique d'une grande considération. C'est elle qui a servi de base à son poème sur Ogier. Il ne mentionne qu'elle dans sa *Geste de Liège*; elle seule est exempte d'erreurs et fournit une chronologie rigoureuse. Elle fut composée par Hugues de Pierrepont. L'évêque eut l'heureuse fortune d'écrire « sous la dictée d'Ogier, qui, prisonnier de la fée Morgane depuis quatre cent dix-huit ans, venait d'arriver en France sur l'ordre de Dieu pour délivrer le roi Philippe-Auguste, assiégé dans Paris par une armée de 1,200,000 Sarrazins. Ogier donc se mit en devoir de raconter à Hugues de Pierrepont tous ses exploits, avec ceux de Roland, d'Olivier et d'autres preux, et l'on peut bien se figurer les merveilles que le brave paladin, qui comptait alors plus

(1) Voir chap. VIII, § 21, pp. 463 et suiv. D'un autre écrit aussi perdu et resté ignoré de Gilles d'Orval et de son abrégiateur proviennent sans doute les dates d'épiscopat des successeurs de saint Materne, données par Jean de Warnant et Mathias de Lewis. Voir pp. 517, 539, 546, note 1.

(2) Vavassours, petits propriétaires ruraux tenant le milieu entre les nobles et les vilains. BORMANS, *Ly myreur des histors*, introduction, p. xxix.

de cinq cents printemps, dicta à son révérendissime et bienveillant secrétaire. Après avoir écrit ces belles choses qui venaient de lui être dictées, Hugues de Pierrepont, pour plus de sûreté, en donna lecture au paladin et lui fit corriger le texte (1) ». Et ce qui ajoute encore à la valeur du document, c'est qu'Ogier avait fait le même récit à l'abbé Seguin de Meaux ; celui-ci en remit une copie à l'abbé Enguerrand de Saint-Denis, lequel l'ayant collationnée avec le texte d'Hugues de Pierrepont, trouva les deux récits « si parfaitement mis qu'il n'y avoit 1 mot plus ne moins en l'une com en l'autre, dont ilhs en oient tous grant marvelhe; si en ont entre eux trois acopuleis 1 croniques dès al commencement de Troie, et les nom ons les croniques des vavassours (2) ». Cette fois-ci aucun doute ne subsiste plus dans l'esprit du chroniqueur ; mais on nous permettra d'être moins crédule et de rejeter la chronique des vavassours au nombre des plus audacieuses fictions de notre bon romancier (3). Nous n'attacherons pas plus d'importance aux recherches qu'il fit en Piémont, dans une ville qui n'a jamais existé, pour retrouver le vrai texte de la fameuse chronique donnée à l'évêque inconnu de cette ville par un roi d'Espagne, qui n'est pas davantage mentionné dans l'histoire (4).

36. *Enguerrand de Bar et Radus de Lewis*. — Nous croyons qu'on ne doit pas accorder plus d'autorité à ce que raconte Jean d'Outremeuse sur d'autres écrits qu'il aurait consultés. Il y a d'abord « li croniques Saint Lambert commençant al temps l'emperere Trajain, qui fut emperer de Romme quant Plinius, li grant philosophes commenchat ses croniques ».

(1) KURTH, *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1900, n° 5, p. 295. Cf. *Ly myreur des histours*, t. V, p. 132.

(2) *Ly myreur des histours*, t. V, p. 136.

(3) M. Bormans, qui admet la réalité de la chronique des vavassours, reconnaît cependant le manque de scrupule de Jean d'Outremeuse dans la description de ses sources, et il relègue avec raison au nombre des œuvres imaginaires, la chronique que le romancier affirme avoir été composée, avant son élévation au pontificat, par le pape Sergius II, auquel il attribue le surnom de groin de porc. *Ibid.*, Introduction, pp. xvii, crv.

(4) *Ibid.*, t. V, p. 162. En se basant sur de pareilles indications, il n'y avait, on le comprend, pas beaucoup de chance de retrouver le fameux texte. Cf. CRH., 2^e sér., t. X, p. 81.

Cette chronique de Saint-Lambert est citée aussi par Jacques de Hemricourt, ce qui nous confirme qu'elle a réellement existé ⁽¹⁾. OEuvre des écolâtres, elle aurait, d'après Jean d'Outremeuse, péri en 1185 dans l'incendie qui dévora la cathédrale, et aurait été remplacée par les nouvelles compilations de Radus de Lewis et d'Enguerrand de Bar ⁽²⁾.

Jean d'Outremeuse, sans doute pour lui donner plus d'autorité, commence par déclarer qu'« Engerrand de Bar, l'escolastre de l'englise de Liege fut un grant poietes ». Au dire du chroniqueur, il était petit-fils du comte Renaud de Bar qui livra le château de Bouillon en 1134. Il composa une chronique s'étendant de saint Materne à l'évêque Otbert, en compilant et altérant Heriger, Anselme et Gilles d'Orval. Puis il continua son œuvre jusque Albert de Cuyck, en se basant sur des renseignements oraux. Il recueillit notamment le témoignage de Jean de Gaza, qui lui raconta, comme témoin oculaire, la façon déloyale dont son aïeul avait livré Bouillon. Pour ne pas populariser le souvenir de ce fait infamant, il attendit la mort du témoin, narrateur de l'événement, puis fit de la conquête du château un récit absolument contraire à la vérité ⁽³⁾. Mais lorsqu'en 1218 le faussaire sentit sa fin prochaine, il fut pris de remords et avoua sa fraude ⁽⁴⁾.

Nous remarquons d'abord qu'on ne rencontre aucun écolâtre du nom d'Enguerrand de Bar. D'après les calculs faits par M. Bormans sur le texte de Jean d'Outremeuse, Enguerrand aurait été nommé écolâtre vers 1187 ⁽⁵⁾. Or, cette charge était occupée de 1189 à 1197 par un personnage connu : Gautier de Fosses, fils de Rodolphe et frère de Raimbaud de Chauvency ⁽⁶⁾. Ensuite, comment admettre que le souvenir des faits se rattachant à la prise du château de Bouillon fût effacé un demi-siècle après l'événement, surtout que celui-ci avait été raconté par deux témoins oculaires, dans le *Triumphus* et le *Vita Mochullei*, puis, à une date plus rapprochée du fameux Enguer-

(1) Voir p. 549.

(2) *Ly myreur des histours*, t. IV, p. 536. Cf. pp. 128, 188, 232, 297, 347.

(3) *Ibid.*, pp. 535 et suiv.

(4) *Ibid.*, t. V, p. 160.

(5) *Ibid.*, Introduction, p. cxii.

(6) E. DE MARNEFFE, dans REUSENS, *Analectes*, t. XXV, pp. 458-460; t. XXVI, pp. 386-387.

rand, par Renier de Saint-Laurent ⁽¹⁾? Nous ferons enfin remarquer que Jean d'Outremeuse donne comme continuateur à son Enguerrand de Bar, Hocsem et Jean de Warnant ⁽²⁾. Il appert que tout cela est de la haute fantaisie.

Meilleur cas n'est pas à faire des renseignements de Jean d'Outremeuse sur Radus de Lewis, doyen de Sainte-Croix vers 1218, grand docteur en théologie et grand poète, qui fit une chronique « commençant à roys de Tongre » jusqu'à Hugues de Pierrepont. Cette chronique, copiée par l'archidiaque Ghuys Eudon, aurait été promptement détruite, mais se retrouverait dans la chronique de Hugues de Pierrepont ⁽³⁾. Encore une fois, on connaît les archidiacres de cette époque, et il ne s'en rencontre aucun portant le nom de Ghuys Eudon.

37. *Renkin de Velroux et quelques autres.* — Nous avons vu que Jean d'Outremeuse ne cite pas Hemricourt parmi ses sources; mais après avoir donné, à l'année 1154, la généalogie des Dammartin et Warfusée, il mentionne plusieurs auteurs dont les écrits auraient servi de base à son travail: Renkin de Velroux (ou de Berloz), chevalier, qui écrivit entre 1154 et 1186; son fils Frédéric, qui continua l'œuvre de son père jusqu'en 1228; Renier de Fooz, chanoine de Liège, qui alla jusqu'en 1264; Enguerrand de Jeneffe, aussi chanoine, qui poussa jusqu'en 1309; Oust de Haneffe, chanoine également, qui alla jusqu'en 1339. Aucun de ces personnages ne nous est autrement connu. Jean d'Outremeuse nous raconte comment leur chronique fut cachée, puis rendue par les héritiers du sire de Haneffe et recopiée en un livre par un certain Lambert dit l'Aveugle, à l'exception d'une partie « moult obscure et mie veritable ⁽⁴⁾ ». Le caractère romanesque de ces détails nous inspire peu de confiance.

38. *Humbert de Pas de Wonck.* — A la suite de Jean d'Outremeuse,

(1) Voir pp. 323 et suiv.

(2) *Ly myreur des histors*, t. V, p. 160.

(3) *Ibid.*, p. 161.

(4) *Ibid.*, t. IV, pp. 436-437.

nous devons signaler un autre chroniqueur, dont l'œuvre paraît avoir été unie, comme le *Myreur des historz*, à la chronique de Jean de Stavelot ⁽¹⁾. Fils de Guillaume de Momsteghem de Millen et de Catherine de Pas de Wonck, Humbert de Pas naquit probablement entre 1350 et 1360. Il remplit pendant dix ans (1374-1384) les fonctions de clerc du grand maieur de Liège, devint ensuite secrétaire des échevins ⁽²⁾, et obtint enfin le secrétariat des douze juges des lignages. Il occupait ces dernières fonctions en 1398, au moment où Hemricourt terminait le *Miroir des nobles*, dans lequel nous lisons sa généalogie ⁽³⁾. Après la bataille d'Othée (1408), il fut l'un des otages internés à Mons en exécution du traité de paix ⁽⁴⁾. Lors de la réorganisation de la cour allodiale en 1403, il fut désigné en tête de ceux qui devaient en faire partie, et y siégea jusqu'en 1432, date probable de sa mort. Ses enfants partagèrent devant les échevins de Liège, le 9 no-

(1) Quelques autres écrits de la même époque nous sont inconnus.

Valère André (*Bibliotheca belgica*. Louvain 1643, p. 533) cite : « Joannes a Meerhout, Diestensis, canonicus regularis S. Augustini in monasterio Corsendoncano juxta Turnhantum, anno 1420 professus ». Il signale parmi ses ouvrages : « Gesta pontificum Tungrensium et Leodiensium usque ad Ludovicum Borbonicum, cum aliis ejusdem chronicis ». Il ajoute : « Quae omnia una cum infinitis aliis tam manuscriptis quam impressis codd. quadragenario Corsendoncanorum exilio perierunt ». Jean de Meerhout mourut le 7 novembre 1476, d'après l'*Obituaire de Corsendonck*, publié par le Père VAN DEN GHEYN, *Ann. de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique*, 5^e sér., t. III, p. 336. Sur Jean de Meerhout, voir aussi : LATOMUS, *Corsendonca*, note de HOYBERGIUS, pp. 120-121.

Abry cite : 1^o Une chronique de Jean Hoghen, depuis Adolphe de La Marck jusqu'à sa mort en 1345 ; « son manuscrit se voit au collège des jésuites de Louvain ». (ABRY, éd. HELBIG, p. 10) ; 2^o une chronique de Jean de Liège, continuant Gilles d'Orval jusqu'à Engelbert de La Marck (*ibid.*, p. 12). A rapprocher de cette mention l'indication d'un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan : « Joannes de Leodio, Carmina de moribus sui seculi ». Cod. chart. saec. XV (Voir CRH., 3^e sér., t. IX, p. 256) ; 3^o une chronique traduite en vers gaulois depuis l'an 419 après la destruction de Troie jusqu'en 1419, par Goffin de Morville, contemporain de Jean d'Outremeuse (ABRY, p. 19).

(2) Il est cité sous le nom de Hombles de Pas de Wonck, dans un testament de 1373 (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de Saint-Lambert*, t. IV, p. 503), puis dans deux testaments de 1389, sous le nom de Humbert ou Homblet de Momsteghem, *clericus schabinorum Leodiensium*, fils jadis Wilhem de Momsteghem.

(3) HEMRICOURT, *Miroir des nobles*, p. 191.

(4) BORMANS, *Ordonnances*, t. I, p. 423.

vembre 1434 (1). Humbert de Pas est mentionné par Hemricourt (2). Il écrivit une chronique de Liège. Citée par Foullon (3), elle n'est plus connue que par l'extrait qu'en fit Jean de Stavelot. L'indication de l'emploi que fait celui-ci du texte de Humbert de Pas ne se trouve pas dans le texte imprimé; mais il a été recueilli dans de nombreuses chroniques manuscrites, notamment dans deux manuscrits cotés dans la collection de M. de Theux sous les nos 64 et 112 (4). Ces manuscrits, le premier de la page 593 à la page 639, le second dans les pages 643 à 711, renferment un abrégé fait par Jean de Stavelot de la chronique d'Humbert de Pas. Une indication semblable est reproduite par M. Bovy : « Abbrege extrait des chronicqs faict par Hubert Depas, clerque des XII saingnors du pais de Liege qua continuais Jehan de Stavelot ». Le même écrivain cite plusieurs extraits de la chronique de Humbert de Pas (5), qui devait s'étendre depuis saint Monulf jusqu'au commencement du XV^e siècle. Le texte qui en signale le commencement se lit aussi dans un manuscrit de l'Université de Liège, mais l'attribution en est faite à Jean de Pas, au lieu de Hubert de Pas (6).

(1) Renseignements empruntés à chev. C. DE BORMAN, *Les Échevins*, t. 1, p. 411, et *Biographie nationale*, t. XVI, col. 667-668.

(2) HEMRICOURT, *Miroir des nobles*, éd. SALBRAY, pp. 194, 287.

(3) FOULLON, *Hist. Leodiensis*, t. I, p. 461.

(4) Voir p. 563, note 4.

(5) BOVY, *Promenades historiques*, t. II, pp. 18, 19, 27, 172, 184, 207-208, 214. Cf. ABRY.

(6) « Ledit maistre Jean doutremense n'a pas fait plus avant de ce cronique.... quelquons sensuivent pas abregez extraits par Jean de Stavelot de croniques faits par Jean de Pas, clerc des douze seigneurs du pays de Liège. » Université de Liège, ms. n° 183 (catalogue n° 708), fol. 203.